

# Devoir de conseil et d'information : le suivi 1 an après.

UV11 (7h)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les évolutions de la réglementation ACPR,
- Schématiser le processus de traitement des réclamations en interne,
- Vérifier la bonne pratique des processus qualité au quotidien.

## RETOURS D'EXPÉRIENCE

« Des conseils personnalisés à chaque structure, des échanges, mais surtout un rappel des règles indispensables à un contrôle ACPR ».

« Une piqûre de rappel nécessaire, qui m'a permis d'ajuster les documents de mon classeur sur lequel je ne m'étais pas penché depuis un long moment... ».

« Formation qui permet de se remettre à jour des documents et processus nécessaires pour être en conformité. Retours d'expérience sur les contrôles très utiles. Bonne dynamique de groupe ».

## LES DATES

**Mars :**  
02/03  
22/03  
23/03  
31/03

**Avril :**  
12/04  
20/04

**Mai :**  
10/05  
25/05

**Juin :**  
14/06  
29/06

**Juillet :**  
13/07  
19/07

**Août :**  
23/08

**181**  
stagiaires formés  
en 2020.



Vous êtes pris dans votre quotidien, nous sommes là pour vous informer des nouveautés de la réglementation, et vous donner les retours d'expérience des contrôles que nous avons accompagnés.